

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds
Au 31 décembre 2023

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater



SLATER
ASSET MANAGEMENT



Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2023

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St, Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille est Slater Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Slater »). Le portefeuille du Fonds est investi principalement dans des actions privilégiées d'émetteurs canadiens inscrits au Canada en ayant recours à une recherche fondamentale et à une analyse du crédit. Le Fonds

n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir (au moment de l'achat) jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX a affiché un rendement de 5,9 %, et la série F du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater a affiché un rendement de 8,3 %.

Au 31 décembre 2023, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 62,7 M\$, comparativement à 64,1 M\$ au début de l'exercice. Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 3,3 M\$ au cours de l'exercice.

L'inflation élevée et tenace a continué d'accabler la Banque du Canada jusqu'en octobre, lorsque Slater a commencé à constater un ralentissement graduel de l'inflation et une tendance à la baisse vers un niveau plus normal de 3 %, soit bien en deçà du taux de 6 % enregistré en début d'année. La Banque du Canada a haussé les taux à 5 % en juillet 2023 et a récemment indiqué qu'elle considère comme inutile d'abaisser les taux d'intérêt tant que l'inflation ne diminue pas davantage et que l'économie ne montre pas d'évidents signes de faiblesse.

Les signes de ralentissement de l'inflation et les indications des banques centrales à l'égard d'éventuelles baisses des taux d'intérêt se sont traduits par des taux se rapprochant de la

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2023

normale pour les actifs sans risque, soit environ 4 %, ce qui rend attrayant le rendement des actions privilégiées. Il s'agit en particulier des actions à taux fixe rajustable dont le rendement se situe dans une fourchette de 6 % à 10 %, ainsi que des actions perpétuelles affichant un rendement moyen de 6,6 %, deux sources de revenus de dividendes fiscalement avantageux.

Slater était à l'aise de repositionner le portefeuille pour réduire la trésorerie et les équivalents de trésorerie et augmenter les placements en actions privilégiées. La répartition s'est avérée efficace, puisque l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX a augmenté de plus de 10 % entre le creux du marché en octobre et la fin de l'année. D'autres facteurs ont favorisé le bon rendement des actions privilégiées au cours des derniers mois, notamment le retrait, dans la version définitive du budget, de la proposition d'imposer comme un revenu les dividendes versés sur les actions privilégiées des banques et des compagnies d'assurance. De plus, les rachats continus d'actions privilégiées cotées en bourse ont forcé les investisseurs à réaffecter une partie des produits à l'achat d'autres actions privilégiées cotées en bourse, ce qui s'est traduit par une augmentation des prix.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de l'exercice, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Slater est d'avis que le marché des obligations privilégiées canadiennes est sous-évalué par rapport à d'autres catégories d'actifs à rendement élevé, en particulier si le rendement des obligations canadiennes à cinq ans peut se maintenir au-dessus de 3,0 %. Le risque associé à notre perspective est qu'une grave récession se traduirait par une énorme pression à la baisse sur les rendements des obligations. Compte tenu de la perspective de taux d'intérêt demeurant élevés encore longtemps, Slater a repositionné le Fonds en faveur d'actions à taux rajustable à plus court terme qui seront assorties d'un nouveau taux de dividendes en 2024, et le Fonds présente ainsi une pondération d'environ 40 % en titres à taux fixe rajustable en 2024. Slater est d'avis que les actions privilégiées connaîtront une autre excellente année en 2024, car les écarts de taux sont intéressants sur le plan historique.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 598 509 \$ (TVH incluse) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 838 609 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 265 158 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 – 372 486 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Série A

Exercices clos les	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net par part¹					
Actif net au début	7,57 \$	9,67 \$	7,84 \$	8,33 \$	8,53 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,44	0,42	0,42	0,41	0,47
Total des charges	(0,12)	(0,13)	(0,14)	(0,11)	(0,13)
Profits (pertes) réalisés	(0,97)	(0,32)	1,08	(1,29)	(1,09)
Profits (pertes) latents	1,20	(1,77)	0,84	0,64	0,85
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,55 \$	(1,80) \$	2,20 \$	(0,35) \$	0,10 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,01) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,33)	(0,30)	(0,24)	(0,34)	(0,32)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	(0,08)	–	–
Total des distributions^{2,3}	(0,34) \$	(0,30) \$	(0,32) \$	(0,34) \$	(0,32) \$
Actif net à la fin^{2,3}	7,80 \$	7,57 \$	9,67 \$	7,84 \$	8,33 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	11 093 819 \$	12 818 292 \$	19 517 906 \$	17 676 754 \$	25 827 659 \$
Parts en circulation	1 421 796	1 693 176	2 018 179	2 254 836	3 101 718
Ratio des frais de gestion ⁵	1,53 %	1,49 %	1,52 %	1,56 %	1,54 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,53	1,49	1,52	1,56	1,54
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	109,8	82,1	121,8	157,7	84,8
Ratio des frais d'opération ⁷	0,34	0,24	0,43	0,6	0,4
Valeur liquidative par part, à la fin	7,80 \$	7,57 \$	9,67 \$	7,84 \$	8,33 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2023

Série F

Exercices clos les	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net par part¹					
Actif net au début	7,70 \$	9,80 \$	7,92 \$	8,38 \$	8,58 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,45	0,42	0,42	0,43	0,47
Total des charges	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,07)	(0,08)
Profits (pertes) réalisés	(0,96)	(0,27)	1,07	(1,24)	(1,08)
Profits (pertes) latents	1,20	(1,88)	0,68	0,71	0,76
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,62 \$	(1,81) \$	2,08 \$	(0,17) \$	0,07 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,01) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,36)	(0,32)	(0,24)	(0,36)	(0,36)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	(0,10)	–	–
Total des distributions^{2,3}	(0,37) \$	(0,32) \$	(0,34) \$	(0,36) \$	(0,36) \$
Actif net à la fin^{2,3}	7,95 \$	7,70 \$	9,80 \$	7,92 \$	8,38 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	51 598 167 \$	51 316 465 \$	78 535 564 \$	47 850 514 \$	53 479 670 \$
Parts en circulation	6 489 051	6 661 345	8 011 843	6 043 971	6 379 154
Ratio des frais de gestion ⁵	0,94 %	0,92 %	0,96 %	0,99 %	0,98 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,94	0,92	0,96	0,99	0,98
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	109,8	82,1	121,8	157,7	84,8
Ratio des frais d'opération ⁷	0,34	0,24	0,43	0,6	0,4
Valeur liquidative par part, à la fin	7,95 \$	7,70 \$	9,80 \$	7,92 \$	8,38 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2023

Frais de gestion

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,25 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,50 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 40 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels

Série A

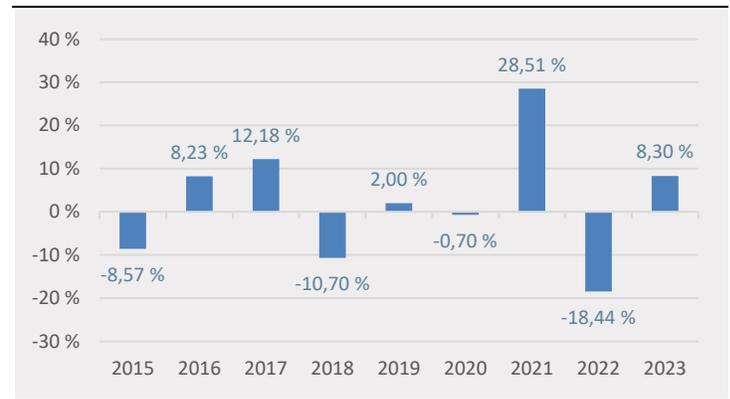


Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Série F



Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2023

Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacun des exercices indiqués et du rendement de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice »). Les rendements de l'indice sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	1 an	3 ans ²	5 ans ²	Depuis la création ³
Rendement annuel composé				
Série A ¹	7,69 %	3,72 %	2,25 %	0,89 %
Série F ¹	8,30	4,31	2,83	1,46
Indice de rendement total d'actions privilégiées S&P/TSX ⁴	5,90 %	1,17 %	2,61 %	0,93 %

Notes

1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en présumant que toutes les distributions ont été réinvesties.
2. Les rendements composés pour l'exercice sont annualisés.
3. Période commençant le 30 décembre 2014. Les rendements sont annualisés depuis la création du Fonds.
4. TSX © Copyright 2023 TSX Inc. Tous droits réservés.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2023

Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative
Les 25 principaux placements	
Banque de Montréal	9,9 %
La Banque Toronto-Dominion	8,5
Société Financière Manuvie	7,5
Enbridge Inc.	6,4
Pembina Pipeline Corp.	6,2
Corporation Financière Power	5,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,3
Corporation TC Énergie	4,3
Great-West Lifeco Inc.	4,1
AltaGas Ltd.	3,9
Fairfax Financial Holdings Ltd.	3,8
Financière Sun Life inc.	3,8
Cenovus Energy Inc.	3,8
Banque Royale du Canada	3,5
FINB BMO échelonné actions privilégiées	2,9
Fortis Inc.	2,4
Banque Royale du Canada (titres de créance)	2,3
BCE Inc.	2,0
Canadian Utilities Ltd.	1,9
Capital Power Corporation	1,9
Transalta Corp.	1,5
Emera Inc.	1,3
La Banque Toronto-Dominion (titres de créance)	1,2
Financière Sun Life inc.	1,0
Canadian Utilities Ltd.	0,9
Total	94,4 %

	% de la valeur liquidative
Composition de l'actif	
Actions canadiennes	2,5 %
Titres à revenu fixe canadiens	3,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7
Autres actifs moins les passifs	0,5
Actions privilégiées	93,3
Total	100,0 %
Composition sectorielle	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7 %
Services de communications	2,4
Produits de consommation discrétionnaire	0,7
Énergie	20,7
Services financiers	59,4
Produits industriels	0,6
Autres actifs moins les passifs	0,5
Services publics	15,0
Total	100,0 %



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com